



Le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne

Recrute

Un(e) Chargé(e) de mission Coordination JOP 2030 – Mission JOP 2030

Dans la perspective de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, le Syndicat Intercommunal de la Grande Plagne (SIGP) renforce sa mission JOP et recrute un(e) **chargé(e) de mission Coordination JOP 2030**.

Placée sous l'autorité hiérarchique de la chargée de mission JOP, la personne recrutée contribuera à la coordination des actions territoriales liées aux impacts et héritages des Jeux, à la mobilisation des acteurs locaux, à la valorisation des athlètes, à l'animation du territoire et à la préparation des actions de célébration.

Missions principales

- Assurer la coordination territoriale des actions liées aux JOP 2030 et constituer un point d'entrée opérationnel pour les acteurs locaux.
- Structurer et animer les relations avec les communes, collectivités, associations, établissements scolaires, acteurs économiques, sportifs et institutionnels.
- Coordonner les actions relatives aux athlètes et à la jeunesse : identification, valorisation, information, projets éducatifs et développement de la culture olympique et paralympique.
- Préparer et accompagner les actions de célébration, d'animation et de rayonnement du territoire : événements, fan zones, retransmissions, compétitions et mobilisation des lieux de vie.
- Contribuer à la définition et au suivi de la stratégie d'impacts et d'héritages des Jeux, ainsi qu'à la capitalisation et à la pérennisation des projets engagés.

Profil recherché

- Formation supérieure en développement territorial, sport, événementiel, communication, administration publique, conduite de projet ou domaine connexe.
- Expérience en coordination de projets partenariaux, en animation de réseaux ou en mobilisation territoriale.
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et intérêt marqué pour l'écosystème sportif et les grands événements.
- Capacités d'initiative, d'organisation, d'analyse, de synthèse et de rédaction ; aisance relationnelle et aptitude à coordonner des acteurs multiples.

Conditions de recrutement

- Contrat de projet conclu pour 12 à 36 mois renouvelables, lié à la préparation, à la tenue et à l'héritage des JOP 2030.
- Prise de poste : septembre 2026.
- Lieu d'affectation : **Les Provagnes – 73210 La Plagne Tarentaise**.
- Rémunération statutaire selon profil et expérience, complétée par un régime indemnitaire et les avantages sociaux de la collectivité.
- Déplacements réguliers sur le territoire de La Grande Plagne et auprès des partenaires. Des déplacements ponctuels pourront être effectués en France, en Europe, voire hors d'Europe, en fonction des besoins de la mission.

Candidatures et renseignements

Merci d'envoyer CV + lettre de motivation par mail avant le **24 août 2026** à :

➤ administration@sigplagagne.com